



#### FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes - B.P. 40348 75625 PARIS CEDEX 13

### N2 Messieurs et Dames Zone 4

#### **CONVOCATIONS au CRITERIUM FEDERAL Tour 2**

# Toutes les catégories se dérouleront à ISTRES (13)

Gymnase DONNADIEU Bd Edouard GUIZONNIER, puis rue de la harpe

Le Palio 13270 ISTRES 04 42 55 50 23.

<u>Le Samedi 28 janvier 2017</u> Appel 13H30 Début des épreuves 14H00

Le Dimanche 29 janvier 2017 Poursuite de la compétition à 9H00

Responsable Fédéral: Gilbert CHAVEROT 06 82.84.33.48 g.chaverot@free.fr

<u>Juge-arbitre</u>: Gérard ESPIE 06.08.36.11.01 g.espie@orange.fr

Organisateur: ISTRES TT istrestt@gmail.com

# Les balles fournies par Butterfly seront BLANCHES et en PLASTIQUE!

### N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREUVE DE LICENCE avec CERTIFICATION MEDICALE

La preuve de la licenciation peut se faire via tous les moyens mis à disposition par la FFTT.

**RAPPEL**: Forfait non excusé = Pénalité financière de 20 € + Exclusion de la compétition

## Nota : Le forfait est excusé si :

- □Le joueur prévient le Responsable Fédéral de son absence au plus tard le mercredi (avant 12h00) qui précède la compétition. Confirmation écrite (mail ou courrier) indispensable
- □Son absence est signalée avant le début de la compétition. Le joueur fait alors parvenir un certificat médical au Responsable Fédéral dès le lundi suivant la compétition

#### **DEROULEMENT DE LA COMPETITION:**

Tableaux féminins : 5 tableaux de **10 joueuses** – Toutes les places sont jouées – Samedi : **poules de 5** (4 tours en D15, D13 et D11, 3 tours en DSE et D18) ;

Dimanche: fin des poules, Classement entre 1 et 2, 3 et 4, 5. Fin à 14h30 pour D11, D13, D15 et à 15H pour D18, DSE.

Tableaux masculins : 5 tableaux de 16 joueurs - Toutes les places sont jouées -

Samedi : **Poules de 4** ; Dimanche : tableau ;

Fin des tableaux à 15h (M11), 15h30 (M13), 16h (M15, M18, MSE);

Le coté KO des tableaux masculins terminent 30' plus tôt.

# Choix de l'article 1.302 des règlements sportifs échelon national :

Placement des joueurs : A chaque tour du critérium fédéral, **les joueurs sont placés selon les résultat du tout précédent** (d'après la place qualificative pour le T1) ; si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent, il est placé immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points 'licence' que lui .

# Rappel de l'article III.205.2 des règlements sportifs (échelon nationale 2) : Extrait :

« A l'issue de chacun des **trois premiers tours**, le premier des tableaux ME et DE accèdent obligatoirement à la nationale 1.

A l'issue du dernier tour, le premier des tableaux ME et DE accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2, la saison suivante.

A l'issue de **chaque tour**, le premier des tableaux M18, M15, M13, M11, D18, D15, D13, D11 accède à la nationale 1 ou participe en nationale 2 au tableau immédiatement supérieur (exemple : le premier en M15 joue le tour suivant en M18 ; la première en D18 joue le tour suivant en DE).

# **Constitution des poules:**

La commission fédérale d'arbitrage a rappelé à tous les JA, la règle applicable lors de la constitution des poules :

Jusqu'à maintenant, il s'agissait simplement de l'application du serpent, en évitant, si possible, que 2 joueurs d'une même association ne soient placés dans la même poule. Dorénavant, toujours à partir de la liste des qualifiés, et après avoir placer les numéros 1 des poules, un tirage au sort doit être effectué à l'intérieur de blocs de 4, avec la même restriction concernant les joueurs d'une même association.